

Pièces à joindre au dossier d'inscription :

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron de moins de 3 mois.
- Un certificat de natation de 50 m, à défaut compléter l'attestation en page 2
- une photo format identité

Statuts et règlements :

- Les statuts et le règlement intérieur sont consultables au siège du club.
- Vous pouvez en demander un exemplaire à l'encadrement.
- Les adhérents du club sont convoqués aux assemblées générales

Tenue du rameur :

La pratique de l'aviron nécessite de porter des vêtements près du corps (collants, maillots) conseillés pour l'exécution du mouvement.

L'embarquement se fait en chaussettes épaisses, voire en chaussures fines du type espadrille, chausson de gymnastique ou équivalent pour certains bateaux.

Pour toute sortie sur l'eau prévoir une tenue de rechange complète dans l'éventualité d'un chavirage.

Les compétitions et randonnées doivent s'effectuer aux couleurs du club (Tshirt ou combinaison en vente au club), les entrainements et loisirs doivent se faire en tenue correcte et adaptée.

Matériel :

Les bateaux et avirons qui vous sont confiés sont fragiles et coûteux.

Il est exigé des adhérents une manipulation précautionneuse de ces matériels ainsi qu'un entretien (nettoyage) systématique après chaque sortie.

Chaque adhérent doit signaler tout élément défectueux pour permettre une réparation rapide et éviter ainsi une immobilisation trop longue du matériel.

Les pratiquants doivent respecter les affectations de bateaux et de matériel données par les responsables et cadres du Cercle Nautique et de la FFA.

Ces affectations sont faites au mieux en fonction du niveau du rameur, de son gabarit et des conditions de navigation.

Chaque rameur doit avoir dans son sac une clef de 10 et de 13.

COORDONNEES DU CLUB :

Cercle Nautique Liverdunois -

3 chemin de la noue

54460 LIVERDUN

Tel : 06 50 29 22 36 - Mail : cnlaviron@gmail.com



CERCLE NAUTIQUE LIVERDUNOIS

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020

(du 01/09 au 31/08)

INSCRIPTION :

RENOUVELLEMENT * :

* (Indiquer le Nom, Prénom, toute modification (téléphone, adresse, etc), dater et signer

Nom : Nom jeune fille : Prénom:.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date d'inscription :/...../..... Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance : Dept :

Célibataire - Marié - Pacsé - Divorcé - Concubinage

Profession :

Tél. domicile : Portable : Bureau :

Adresse courriel :

Type de Licence : (7 jours

Annuelle ½ saison Découverte (30 jours Universitaire Bienfaiteur

(01/04 au 31/08) (90 jours

Si déjà licencié(e) F.F.A : Licence N° Club :

Il y a t'il une mutation à prévoir : NON OUI

Pour les mineurs :

Avant inscription : rencontre obligatoire avec les parents

Personne à contacter :

Nom : Prénom : Qualité : Père - Mère - Tuteur

Profession.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable : Bureau :

Adresse courriel :

Autre personne à contacter :

Nom : Prénom:..... Qualité (père/mère/tuteur)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. domicile : Portable : Bureau :

Adresse courriel :

CERTIFICAT DE NATATION POUR LES PERSONNES MAJEURES :

Je soussigné(e).....déclare sur l'honneur savoir nager au moins 50 mètres. (Eventuellement joindre un certificat de natation)

ASSURANCE IA Sport :

Je souhaite - Je ne souhaite pas - souscrire à la garantie complémentaire proposée par la MAIF, (cf document joint) qui complète et amplifie la garantie de base pour un coût de :10,65 €

Des photos ou vidéos sur lesquels vous figurez, ou votre enfant rameur, sont susceptibles d'apparaître sur notre site. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez en informer le Président de notre club par courrier recommandé.

POUR LES MINEURS (obligatoire)

- J'autorise mon fils/ma fille..... à pratiquer l'aviron au sein du Cercle Nautique Liverdunois..
- J'autorise - Je n'autorise pas Le Président du CNL, ou son représentant, à prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures opportunes si l'état du rameur nécessite une hospitalisation.
- Je déclare sur l'honneur que mon enfant.....sait nager au moins 50 mètres. (De préférence joindre un certificat de natation)
- Je certifie que mon enfant est en règle avec les instances sanitaires (vaccinations)

POUR LES COMPETITEURS :

Les engagements aux régates, stages et manifestations diverses sont décidées par les encadrants, seuls habilités, et conditionnés à l'assiduité aux entraînements ainsi qu'à la participation active au chargement/déchargement des remorques à bateaux, avant et après régates.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Cercle Nautique Liverdunois et m'engage à suivre et respecter ses modalités ainsi qu'à fournir rapidement un Certificat médical d'aptitude..

Fait à le...../...../.....

Signature de l'adhérent précédée de la mention " lu et approuvé ".

Pour les mineurs, nom et qualité du responsable légal.

SIGNATURE

Avis du Bureau

Favorable

Défavorable

ASSURANCES :

Conformément à l'article 37 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée, l'Association est couverte par une police d'assurance couvrant, pour elle, pour ses préposés et pour ses adhérents : la responsabilité civile, la garantie défense, le recours, la protection juridique et l'assistance.

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Tous les adhérents doivent certifier savoir nager.
- Pour participer aux séances, un certificat médical est obligatoire. Il peut être établi par tout médecin et doit porter la mention :
 - Soit " ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'aviron ".
 - Soit "ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition"
 - Soit les 2 mentions

COTISATIONS :

Le montant des cotisations est voté chaque année par l'Assemblée Générale. Toute cotisation versée ou due pour l'année en cours ne fera l'objet d'aucun remboursement ou annulation, quel qu'en soit le motif.

Les versements se font en une seule fois ou en 4 mensualités à compter de la date de souscription (40 % + doit d'entrée et 3 fois 20 %), en précisant:

- le nom du licencié concerné :.....
- le mode de paiement : Espèces - Chèque- Virement - Autre

Rappel :

Vous avez la possibilité d'effectuer une période "d'essai" avant toute adhésion en prenant la licence découverte valable 7 jours, 1 ou 3 mois.

Son coût sera partiellement déduit en cas de transformation en licence annuelle.

Classification des licences selon l'âge		
CATEGORIES	ANCIENNES CATEGORIES	TRANCHES D'AGES
Benjamins	J.10 à J.14	10 / 12 ans révolus
Minimes		13 / 14 ans révolus
Cadets	J.15 à J.18	15 / 16 ans révolus
Juniors		17 / 18 ans révolus
Senior B	S.19 à S.23	19 / 22 ans révolus
Senior A	S.A à S.K	23 ans et plus
Découverte	Toutes catégories	7, 30 ou 90 jours non renouvelable